Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 8

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En pesant bien ses initiatives et en faisant preuve d'économie, l'employé agricole peut éviter bien des soucis et améliorer son sort ainsi que celui de sa famille.

Pour éviter des ennuis parfois fort graves, il vaut mieux s'entourer auparavant de conseils avisés.

Brugg, le 20 mai 1970.

Institution pour l'octroi d'allocations au mariage à des employés agricoles.

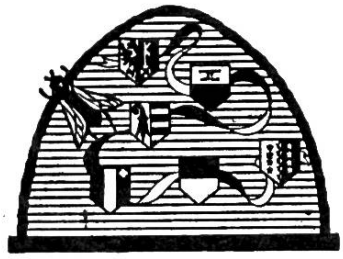

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

SECTION LA VEVEYSE

† Lucien Molleyres

Samedi 13 juin M. Lucien Molleyres est décédé à Besencens après de longs mois de souffrances à l'âge de 69 ans.

M. Molleyres était un agriculteur avisé, il exploita plusieurs années la ferme Sudan à Besencens. Il y a quelques années il acheta une petite exploitation pour passer ses derniers jours.

Le défunt fut un syndic aimé pendant plusieurs périodes.

De très nombreuses années il accepta la tâche d'officier d'état-civil.

M. Molleyres n'eut pas la joie d'avoir d'enfants mais son foyer fut bien accueillant pour sa nièce orpheline.

Depuis son jeune âge, il exploitait quelques colonies, faisant partie de la section depuis 1943 ; il eut la joie de recevoir le cendrier de la Romande l'année dernière.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse et sa famille.

A. Schumacher

Communiqué

SOCIÉTÉ D'APICULTURE « LA CÔTE NEUCHÂTELOISE »

Ceux qui désirent du sucre pour le nourrissement d'automne, voudront bien s'inscrire auprès du caissier de la société, M. Maurice Niederhauser, 2022 Bevaix ou tél. 6 65 06, jusqu'au 15 août 1970.

Prix du sucre Fr. 80.— les 100 kilos, moins le 2 % rendu à domicile.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Sucre : une livraison aura lieu en août.
Prix maximum : Fr. 74.— les 100 kg.
S'inscrire **par carte** jusqu'au 10 août auprès de M. Gaston Rossat, 4, chemin des Diablerets, 1000 Lausanne.

LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GRUYÈRE,

met à la disposition de ses membres, quatre tonnes de sucre de Cuba, distribué vers la mi-août.

S'inscrire auprès de M. Jacques Gremaud, caissier, 1661 Enney.

Comptes rendus

PROMENADE ANNUELLE DE LA SECTION DE MARTIGNY DE LA FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE

Au matin du dimanche 5 juillet deux cars emmenaient 62 membres de la section de Martigny pour une excursion dans le Haut-Valais et le glacier du Rhône. Le soleil était au ciel et dans les cœurs.

Après un petit arrêt à Brigue, nous eûmes la joie d'accueillir dans cette localité l'Inspecteur cantonal des ruchers du Haut-Valais, M. Max Eggel, qui eut l'extrême gentillesse de se mettre à notre disposition pour toute la journée. Grâce à ce guide aussi compétent que dévoué l'excursion fut agréable et enrichissante.

A Obergesteln il nous fit visiter le rucher de Mme veuve Andereggen (5 pavillons). Malgré un vent violent et froid les avettes de ce rucher ne rechignaient pas à leur tâche. Elles tinrent aussi à honorer quelques collègues de leur dard effilé. Puis notre guide eut la délicate attention de nous amener dans son rucher pastoral à Oberwald ainsi que dans son chalet de vacances. Les abeilles nous saluèrent par un magnifique feu d'artifice. C'était vraiment réconfortant de les voir jouir d'un soleil qui s'était caché pendant quelques jours.

Mme Eggel, digne et charmante épouse de notre cicérone, se prodigua pour nous distribuer le généreux apéritif offert par la grande maison de vins Orsat à Martigny. Après avoir dégusté ce fameux viatique, un succulent repas nous attendait au restaurant « Rhonequelle » à quelques kilomètres de Gletsch. Les appétits aiguisés par l'altitude et le bon air des mélèzes furent rapidement et abondamment satisfaits. Félicitations au maître queux (une dame).

Un petit tour à la grotte du glacier du Rhône mit le point final aux festivités et il fallut songer au retour qui s'effectua dans la joie grâce aux artistes amateurs que la section a le bonheur de posséder.

M. Paul Meunier, président d'honneur de la SAR et ancien président de la fédération, et son épouse nous gratifièrent de leur sympathique présence. C'est toujours avec un réel plaisir que nous les accueillons.

Tous les participants, fatigués mais heureux de leur promenade, se quittèrent en se donnant rendez-vous à l'année prochaine, à Künten très probablement.

Le secrétaire

SECTION DES ALPES

Par cette belle journée du 21 juin dernier, la section des Alpes a vécu sa course annuelle. Cette promenade organisée par notre président A. Paroz et notre caissier M. Henchoz, nous l'avons passée dans le gracieux Val d'Hérens. Les cars ayant recueilli les cent dix participants de Vevey à Bex ont remonté la vallée du Rhône jusqu'à Sion. Un arrêt a été observé au Moulin de Charrat. Puis, les cars ont attaqué la forte grimpée pour atteindre Vex. Suivant la Borgne, nous avons le plaisir d'admirer les curieuses pyramides d'Euseigne et gagnons Praz Jean où se trouve le rucher de M. Moix, notre hôte.

Une centaine de colonies sont étagées dans la forte pente de la vallée, situation merveilleuse, tant par l'organisation, que par la flore. MM. Moix père et fils, avec gentillesse nous ont fait les honneurs de cette belle entreprise. Les ruches, toutes construites pour faciliter le transport dans la trans-

humance nécessaire dans ces régions, possèdent un coussin nourrisseur qui permet de suivre le développement de la colonie sans ouvrir la ruche, c'est une construction de M. Moix.

L'inspecteur cantonal des ruchers valaisans, M. Amédée Richard nous attendait au bord de la route et nous fit une grande surprise en nous offrant au nom de la Maison Maye, vins à Riddes, un délicieux fendant servi par des demoiselles en costume de la région ! Merci encore.

Avant le dîner, nous avons eu le temps de monter et de visiter le gracieux village des Haudères. Le repas fut servi à l'hôtel d'Evolène à Evolène. Au dessert, le président, salua nos invités, M. et Mme Moix, M. Richard, inspecteur cantonal des ruchers valaisans et félicita nos membres vétérans, d'être toujours fidèles à la section et présents à nos courses. Le retour se fit par la rive droite : St-Martin, Mase et Bramois où nous bouclons la boucle de cette belle vallée d'Hérens.

Un grand merci de tous les participants à nos dévoués Paroz et Henchoz.

Le secrétaire

MONTAGNES NEUCHÂTELOISE

Au programme d'activité de la section, une course en famille avait été prévue. Le but fixé était St-Cergue avec une visite de la station des Pralies.

On s'était réjoui de cette sortie du 28 juin en cars avec l'itinéraire suivant : La Brévine-Les Verrières-Jougne-Vallorbe-Vallée de Joux-La Cure-St-Cergue. On avait compté sur le soleil pour traverser ces belles campagnes fleuries, mais le soleil n'était pas au rendez-vous. Il avait cédé ce jour-là sa place à la pluie, à la brume, au brouillard. De plus à l'altitude de St-Cergue, 1047 m, il faisait un froid de canard.

Dans ces conditions, la station de fécondation des Pralies ne pouvait plus figurer à l'ordre du jour. Sur proposition de notre hôte M. Ruckstuhl, nous descendons à une autre station d'élevage dans la région de Founex. Le temps plus clément en plaine permet aux visiteurs de voir de belles colonies et de belles hausses.

La nature a été généreuse pour les apiculteurs de la région ; on a le sourire et en appréciant un excellent apéritif offert amicalement par la famille Ruckstuhl, on oublie l'absence du soleil avec un ciel toujours menaçant.

Après le pique-nique pris à St-Cergue, c'est dans la direction de Cointrin que nous redescendons pour la visite du beau rucher de M. Scherrer de Genève. Ici aussi les colonies sont magnifiques et donnent satisfaction.

Sous les ombrages du verger, les discussions vont bon train et à nouveau un bon petit blanc offert par la famille de notre hôte, apaise la soif revenue simultanément avec le soleil. Puis il faut bien rebrousser chemin et gagner à nouveau nos Montagnes Neuchâteloises par Lausanne-Yverdon-Ste-Croix-La Brévine-La Chaux-de-Fonds.

Le temps maussade n'a pas empêché une bonne ambiance de se manifester parmi tous les participants. Nous avons toujours tant de choses à nous communiquer avec le sourire des gens heureux qu'il ne saurait en être autrement.

Un sincère merci à nos hôtes respectivement de St-Cergue, Founex et Cointrin pour leur gentillessse, leur générosité à l'égard des apiculteurs de la section des Montagnes Neuchâteloises qui se souviendront de leur course en terres vaudoise et genevoise.

G. M.

COURS CENTRAL D'ÉLEVAGE DE REINES DE LA S.A.R.

Samedi 20 juin eut lieu à Romanel sur Lausanne le cours d'élevage de reines, donné par M. Schneider de Liebefeld et M. Bovey président de la SAR.

Une trentaine d'apiculteurs ont apprécié les méthodes simples et sûres de l'élevage de reines.

L'exposé de M. Schneider comprenait : choix de la souche, compacité du couvain, population, douceur et position sur les cadres, aspect général, difficulté des stations de fécondation.

Les questions qui suivirent prouvent l'intérêt que les participants portent à ce sujet. Je trouve que M. Schneider est un champion dans cette question d'élevage.

L'après-midi M. Bovey a démontré la pratique dans ses différents ruchers. Il a prouvé qu'on pouvait faire de l'élevage avec peu de frais, très peu de matériel et beaucoup de satisfactions. La douceur des abeilles m'a frappé c'est une des qualités de la race pure ; une deuxième est le rendement en miel. Ces deux qualités devraient suffirent à persuader les apiculteurs à sélectionner. Il est dommage que si peu d'apiculteur aient profité de ce cours.

Je tiens à féliciter les deux conférenciers pour leurs soucis du développement de l'apiculture en Suisse romande.

Merci M. Bovey et M. Schneider. *Jollien Rémy*

Convocations

SOCIÉTÉ BROYARDE D'APICULTURE

Dimanche 16 août 1970. Visite du rucher de M. Oscar Gerbex à 14 h. aux Granges-de-Cheyres.

Le comité

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Convocation : Réunion amicale mensuelle le 10 août 1970 à 20 h. 30 précises.
Attention : le local habituel étant fermé par suite des vacances, veuillez vous rendre au **Café de la Terrasse, avenue Edmond-Vaucher 1 à Châtelaine.**
Sujet : Projection de films et diapositives.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE,** de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDISES,** c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevrez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR.** Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

ÉTABLISSEMENTS RITHNER - 1870 CHILI-MONTHEY - Tél. 025/4 21 54

A VENDRE pour raison de santé, **20 colonies,** dont 7 DB, les autres logées sur cadres Layens, avec la récolte et le matériel d'exploitation, bloc réservé, prix avantageux.
S'adresser à Charles Culand, retraité VMCV, 1844 Villeneuve.

A vendre **20 colonies DB,** récolte pendante, à choix sur 40 colonies.
S'adresser à Ed. Cattin, Côte 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 28 39.

A VENDRE **reines 1970,** marquées, race carniole, fécondées en station.
S'adresser à Jean Bapst, apiculteur-éleveur, 1630 Bulle.